

Pour la première représentation des *Huguenots*, on a vendu des stalles de l'opéra jusqu'à *deux cents francs!*

Ce trafic est un abus intolérable. Si l'administration n'en est pas complice, si elle n'en profite pas, elle est du moins coupable d'une tolérance impardonnable.

La police pourrait aisément, et devrait s'opposer à ce commerce honteux.

Les intérêts du vrai public sont blessés; les portes du théâtre ne sont pas ouvertes; les curieux modestes sont obligés d'attendre; les artistes pauvres se privent d'un plaisir que l'on ne peut plus acheter au prix du tarif, mais que d'ignobles industriels vendent à un prix arbitraire.

Si M. Duponchel tient à introduire quelques améliorations à l'Opéra, il devrait commencer par le délivrer de cette lèpre de trafiquans. Rien ne serait plus aisé; les //71// mesures les plus simples suffiraient pour détruire l'abus.

En supposant que ce trafic fût profitable à la direction, le mécontentement du public exerce toujours une justice rigoureuse, dont les conséquences sévères sont beaucoup plus funestes que le commerce illicite des billets n'est lucratif.

PSYCHÉ, 3 mars 1836, pp. 70-71.

| | |
|------------------------------|--------------------|
| Journal Title: | PSYCHÉ |
| Journal Subtitle: | |
| Day of Week: | |
| Calendar Date: | 3 MARS 1836 |
| Printed Date correct: | |
| Volume Number: | |
| Year: | |
| Series: | |
| Issue: | |
| Pagination: | 70 à 71 |
| Title of Article: | L'OPÉRA |
| Subtitle of Article: | |
| Signature: | |
| Pseudonym: | |
| Author: | Anonymous |
| Layout: | Internal main text |
| Cross reference: | |